

Conseil Municipal du		15 janvier 2024		à		18h00	
N°ordre		6		Titre		Délibération globale - Rapport des Orientations Budgétaires pour l'année 2024	
N° identifiant		2023-0307					
Rapporteur(s)		M. Robert ROCHAUD					
Date de la convocation		09/01/2024					
Président de séance		Mme Léonore MONCOND'HUY		PJ.			
Secrétaire(s) de séance		Vincent GATEL				Rapport sur les Orientations Budgétaires 2024	
Membres en exercice		53					
Quorum		27					
Présents		47				<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoints M. Frankie ANGEBAULT - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Bouziane FOURKA - M. Aloïs GABORIT - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Solange LAOUDJAMAÏ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux</p>	
Absents		3				<p>Mme Béatrice BEJANIN - Mme Carine GILLES - Mme Lucile VALLET Conseillères municipales</p>	
Mandats		3		Mandants		Mandataires	
				Mme Samira BARRO-KONATÉ		Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN	
				Mme Lisa BELLUCO		M. Didier DARGÈRE	
				Mme Myriam MARCIL		M. Aloïs GABORIT	

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 2, 4, 3, 5 à 13. Arrivée d'Alain CLAEYS. Départ de Lucile VALLET.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances
------------------	--

L'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) rend obligatoire le débat sur les orientations générales du budget dans les collectivités de 3 500 habitants et plus. Le rapport annexé a vocation à être le support de ce débat.

Les conditions dans lesquelles se déroule ce débat sont prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal de la ville de Poitiers à l'article 27, adopté le 7 décembre 2020.

Ce rapport, selon l'article D. 2312-3-C du CGCT est transmis, au président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante. Il est mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours suivants la tenue du Débat d'orientation budgétaire (Dob).

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

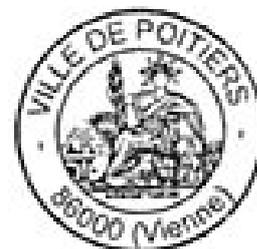
- **de prendre acte de la tenue du Dob 2024 au sein de l'assemblée délibérante de la ville de Poitiers**
- **d'adopter le Rapport d'orientations budgétaires (Rob) 2024 de la ville de Poitiers**
- **de mandater Madame la Maire ou son représentant pour transmettre les éléments du Dob et du Rob au représentant de l'État et à la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine.**

La Maire,

Le Secrétaire,

Léonore MONCOND'HUY

Vincent GATEL



Mise en ligne le	18 janvier 2024		
Date de réception en préfecture	18 janvier 2024	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20240115-183098-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.1	Decisions budgétaires	